



Paris, 14 janvier 2021

Groupama renforce sa position sur le marché des services juridiques

Le Groupe Groupama conclut l'acquisition de la *legaltech* Juritravail auprès de MyBestPro et étoffe ainsi son offre de services juridiques destinés aux particuliers, et aux professionnels et entreprises.

La société française connaît plusieurs mouvements de fond. D'une part, sa judiciarisation, avec l'augmentation des procédures judiciaires et préjudiciaires, ou la contractualisation de tous les aspects de la vie privée et de la vie des professionnels et entreprises. D'autre part, une forte dynamique de créations d'entreprises aux statuts de plus en plus spécifiques. Ces évolutions entraînent l'essor du marché des services juridiques, qui répondent à un besoin d'accompagnement accru.

Avec l'acquisition de Juritravail, le Groupe Groupama sera en mesure de proposer un panel complet de services juridiques aux particuliers et TPE-PME :

- Juritravail.fr est un leader innovant de la *legaltech*¹ française proposant des contenus juridiques digitaux, de l'information juridique par téléphone et un service de mise en relation avec des avocats ;
- Groupama, avec Groupama Protection Juridique² notamment, est un acteur majeur de l'assurance protection juridique, accompagnant et conseillant ses assurés particuliers ou professionnels dans la résolution de leurs litiges.

La complémentarité entre Juritravail et Groupama Protection Juridique permettra à Groupama de couvrir l'ensemble du spectre de la « vie juridique », de l'information et l'assistance à la judiciarisation du litige.

« L'acquisition de Juritravail constitue un levier fort de développement pour Groupama sur le marché des services juridiques. Notre objectif est d'enrichir et de personnaliser la relation avec nos assurés particuliers, comme professionnels, en leur apportant un service complet et différencié, leur permettant ainsi de construire leur vie en confiance. » Romain Tanguy, Directeur Développement et Services Groupe de Groupama

¹ Le terme *legaltech* recouvre les intervenants des services juridiques dans l'univers des nouvelles technologies.

² Marque de La Société Française de Protection Juridique, filiale du Groupe Groupama.



« Nous avons créé et développé Juritravail pour donner une autre image du droit et le rendre accessible aux particuliers et professionnels. Avec 3 millions de visiteurs chaque mois, nous avons atteint ce premier objectif. Notre rapprochement avec Groupama permet à Juritravail de prendre une autre dimension et d’offrir une gamme complète de services juridiques à nos clients. » Olivier Giunti, Président de MyBestPro

Le 8 janvier 2021, Groupama Assurances Mutuelles et MyBestPro ont conclu un accord concernant l’acquisition immédiate de 80% du capital de la société Juritravail SAS par Groupama Holding Filiales et Participations auprès de MyBestPro, et l’acquisition progressive de la participation minoritaire à horizon 2024.

A propos du Groupe Groupama

Depuis plus de 100 ans, le Groupe Groupama fonde son action sur des valeurs humanistes intemporelles, pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Il s’appuie sur des communautés d’entraide, humaines, proches, optimistes et responsables. Fort de ses deux principales marques – Groupama et Gan – le Groupe Groupama, l’un des premiers groupes d’assurance mutualistes en France, développe ses activités d’assurance et de services dans dix pays. Le groupe compte 12 millions de sociétaires et clients et 31 500 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d’affaires de 14,4 milliards d’euros. Retrouvez toute l’actualité du Groupe Groupama sur son site Internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter (@GroupeGroupama)

Contacts presse

Safia Bouda – 06 02 04 48 63
safia.bouda@groupama.com

Marie-Laure Renaudie – 06 07 14 25 65
marie-laure.renaudie@groupama.com